

Texte de consensus du Boerenbond et du Groupe de travail agriculture du VODO sur les objectifs de base de la PAC

le 22 décembre 2009



Contexte :

Dans la mesure où les discussions préparatoires à la Politique agricole commune (PAC) pour la période ultérieure à 2013 sont déjà bien entamées et que nous constatons, avec les membres du groupe de travail agriculture du VODO et le Boerenbond, que nous sommes en grande mesure et dans les grandes lignes sur la même longueur d'onde pour ce qui est des objectifs de la PAC d'après 2013, nous avons pris l'initiative d'organiser une série de dialogues sur le sujet.

Ce texte doit être envisagé comme le résultat de cette série de dialogues. Il expose en outre la vision du groupe de travail agriculture du VODO et du Boerenbond. Le présent document donne également un aperçu des points pour lesquels nous ne sommes pas sur la même longueur d'onde, ou pour lesquels il convient d'approfondir encore le débat.

En ce qui concerne l'avenir de notre agriculture, nous optons pour des formes d'agriculture durable. C'est d'ailleurs le sujet qui est traité dans le texte ci-dessous.

Principes fondamentaux :

- Le droit à l'alimentation fait partie des droits de l'homme universels. Ce droit doit être à la fois reconnu et soutenu par la PAC.
- La discussion au sujet des objectifs de la PAC doit précéder la définition des instruments de la PAC et la détermination du cadre financier pour la période 2014-2020.
- La principale fonction de l'agriculture durable consiste à produire de la nourriture de manière à assurer les besoins alimentaires de base de chaque citoyen. L'agriculture durable a recours à des pratiques économiquement efficaces, qui respectent les capacités écologiques et qui sont socialement acceptables pour la génération actuelle, sans toutefois hypothéquer les chances des générations futures.

La dimension économique de l'agriculture durable implique que les producteurs reçoivent un prix équitable et y trouvent un avenir viable. Pour ce faire, la garantie de l'accès aux facteurs de production est indispensable : les terres, l'eau, l'agrobiodiversité, les crédits,...

La dimension sociale de l'agriculture durable implique que l'exercice des activités agricoles doit contribuer à la stabilité sociale. Les agriculteurs fournissent l'alimentation, besoin de base de chacun. L'agriculture, quant à elle, participe à diverses fonctions sociales telles que l'emploi, le développement rural, la récréation, etc. De ce fait ils méritent du respect et ils ont besoin de perspectives d'avenir.

La dimension économique de l'agriculture durable implique que l'influence des activités agricoles sur l'environnement, le climat et la nature est tel que les générations futures pourront également profiter d'un environnement sain et d'une nature riche, mais aussi que les facteurs de production que sont les terres, l'eau et la biodiversité restent en bon état.

A. La production d'aliments en quantité et de qualité

- Le secteur européen de l'agriculture est confronté au défi multiple de produire selon des méthodes durables une alimentation suffisante, sûre, diversifiée et de qualité, en priorité pour la population européenne.
- Dans le même temps, le secteur agricole doit contribuer à trouver des solutions aux crises climatique, de l'énergie et des matières premières qui se profilent dans le contexte de la croissance permanente de la population mondiale et du caractère limité des richesses naturelles (terres arables, eau, phosphates, biodiversité).
- En Europe, l'agriculture familiale est indispensable pour garantir la sécurité alimentaire de la région, tout en répondant aux besoins locaux et aux attentes culturelles.
- La pierre angulaire stratégique de la sécurité alimentaire est d'atteindre un niveau d'autosuffisance assez élevé pour les produits de base.
- Il est nécessaire d'investir dans des exploitations agricoles familiales durables pour atteindre un niveau de production alimentaire suffisant. Dans ce contexte, il est également indispensable d'adopter une politique agricole efficace qui s'inscrit dans la lignée des particularités de l'agriculture et qui réponde aux attentes de la société.
- La garantie d'une quantité suffisante de terres arables en Europe mérite une attention particulière.

B. La production d'aliments abordables

- Chacun doit pouvoir accéder à une alimentation de base de qualité à un prix abordable.
- L'offre d'une alimentation abordable, même pour les groupes sociaux les plus vulnérables d'Europe, doit continuer de faire partie des préoccupations de la politique.
- Les chaînes agricoles transparentes peuvent contribuer à offrir aux consommateurs des aliments à un prix acceptable, tout en garantissant un prix décent aux producteurs. À cet égard, les investissements dans des systèmes de production agricole efficaces, une saine concurrence de l'offre et des ventes, ainsi que la stabilisation des marchés agricoles, revêtent une importance vitale.
- Dans la mesure où la production alimentaire dépend de processus biologiques et des conditions climatiques, et comme les consommateurs ont quotidiennement besoin de nourriture, l'offre et la demande de nourriture sont très peu élastiques sur le court terme, de sorte que les marchés agricoles ont naturellement tendance à être volatiles. Les mesures politiques et les corrections du marché sont dès lors nécessaires pour garantir l'accès à la nourriture, en suffisance et à des prix abordables, et pour éviter les surplus structurels.

C. Assurer un revenu décent aux agriculteurs

- L'assurance d'un revenu décent pour les agriculteurs et les producteurs maraîchers constitue une condition sine qua non pour garantir une production alimentaire suffisante et continue.
- Un secteur agricole familial durable est la pierre angulaire d'une campagne viable en offrant de l'emploi sur l'ensemble du territoire européen.
- Dans ce contexte, il est essentiel de tendre à la création d'entreprises agricoles viables, bien conçues et axées sur le futur.
- Il est nécessaire d'adopter des mesures spécifiques stimulant la cessibilité et la conversion des entreprises agricoles.
- Le prix accordé aux producteurs doit être rentable sur le moyen terme, sans quoi le système agricole sera inévitablement désarticulé.
- La volatilité des marchés agricoles et la tendance à la pratique de prix plancher ont un coût pour les agriculteurs, pour l'industrie de la transformation, mais aussi pour le consommateur. Une politique de stabilisation s'impose.
- Une répartition équitable de la valeur ajoutée sur l'ensemble de la chaîne doit être garantie par le renforcement de la position de négociation de l'agriculture familiale. Il est indispensable de procéder à une correction afin de restaurer l'équilibre des forces au sein de la chaîne alimentaire. Le développement de circuits courts est susceptible d'apporter une solution partielle en la matière.

D. La réalisation d'objectifs sociaux plus vastes

- Les attentes et les exigences sociales des citoyens européens à l'égard de l'agriculture ont fortement évolué au cours des dernières décennies et continuent à évoluer. L'agriculture joue un rôle multifonctionnel, tout en fournissant, outre la nourriture, divers services tels que des services verts (gestion de la nature et des paysages), bleus (gestion de l'eau), jaunes (action sociale, promenades, vélos, loisirs, classes vertes) et de l'emploi. L'extension de l'agriculture apporte une valeur ajoutée aux entreprises agricoles, à la campagne et à la société.
- Il existe une préoccupation croissante de rendre le système agricole européen plus durable. Une importance croissante est ainsi accordée à la gestion intégrale de l'eau et aux changements climatiques, aux économies d'énergie et à la transition vers des sources d'énergie durables, à la lutte contre la pollution de l'air et contre l'érosion, à la réduction de l'utilisation de pesticides et de herbicides et au développement de la culture biologique et intégrée, à un recyclage accru et à une chaîne de marché plus courte, à une campagne agréable offrant à la fois diversité et protection des paysages variés, à l'existence en quantité suffisante de zones naturelles et boisées, au commerce équitable et à la culture locale de fourrage, ainsi qu'à des méthodes de production plus favorable aux animaux.
- Les agriculteurs et le secteur agricole ont déjà consenti de nombreux efforts et continueront à l'avenir à fournir les efforts nécessaires. Une politique agricole stimulante, qui tient compte du surcoût de ces exigences sociales, doit soutenir ces efforts, puisqu'en effet, le consommateur et le marché ne sont en réalité que peu disposés à payer un prix supplémentaire pour cela.

E. Durabilité écologique

- L'agriculture, qui influence l'environnement, la nature et les paysages, a, elle aussi besoin de ressources naturelles (des terres, de l'eau, du sol, de l'air et de la biodiversité).
- Il est indispensable de maintenir en bon état l'air, les sols, l'eau, l'espace, l'agrobiodiversité et la biodiversité partout dans le monde, afin que les générations suivantes puissent en jouir. L'agriculture doit apporter une contribution à la réduction des émissions de gaz à effet de serre, à l'amélioration de la qualité de l'eau, de l'air et du sol, ainsi qu'à la préservation de la biodiversité.
- Pour favoriser une utilisation durable des ressources naturelles limitées, les règles en la matière doivent être claires, stables et favoriser la sécurité juridique, tout en étant soutenues par une politique stimulante dont l'impact est régulièrement évalué en termes de performances écologiques. Des efforts supplémentaires doivent être consentis afin de rendre les règles aussi simple que possible et de limiter au maximum la charge administrative qui incombe aux agriculteurs concernés.
- Par sa politique, l'Europe a d'ores et déjà internalisé une série d'externalités, bien plus que les autres pays et continents. L'Europe devra encore renforcer cette politique afin d'atteindre une agriculture durable écologique. Ce cadre politique européen, qui n'est pas reconnu par l'OMC (Non-Trade Concerns), peut constituer une source de concurrence déloyale. Il est dès lors justifié et nécessaire d'adopter des mesures correctives.

F. Une politique agricole solidaire

- Par ses flux commerciaux, la PAC exerce une influence sur l'agriculture dans les pays en développement.
- Chaque région, plus particulièrement les régions englobant des pays en développement, ont le droit, mais aussi le devoir, de formuler une politique agricole répondant aux besoins et aux attentes de la société concernée et de son agriculture familiale. Une importation réglementée et une protection du marché variable doivent faire partie intégrante de cette politique.
- Les flux commerciaux ne peuvent être destructeurs pour l'agriculture familiale des autres régions. La sécurité alimentaire d'une région, pour ce qui est des produits de base, doit être garantie et le système agricole de cette région doit pouvoir se développer.
- Les trois pierres angulaires de l'assurance d'une agriculture familiale viable sont la recherche prioritaire de l'auto approvisionnement alimentaire dans la région, puis viser à un commerce réglementé (par exemple des accords commerciaux préférentiels), ainsi que des échanges commerciaux internationaux fluides dans le respect des règles de l'OMC.
- Une politique agricole équitable et solidaire prend des mesures pour limiter la volatilité des marchés, mieux harmoniser l'offre et la demande, permettre la constitution de stocks alimentaires stratégiques, elle soutient les méthodes de production durables et limite les activités spéculatives financières sur les marchés à terme des produits agricoles.
- Il convient d'éviter l'incidence indésirable d'une concurrence déloyale de la PAC sur le système agricole dans les pays vulnérables/autres pays, plus particulièrement dans les pays en développement.
- Les organisations agricoles doivent être reconnues comme représentant des agriculteurs et leur intervention est tout particulièrement souhaitée.

Sujet ne remportant pas d'accord/nécessitant la poursuite du dialogue

- Qu'entend-on par agriculture familiale ?
- Qu'entend-on par alimentation de qualité, modèle de consommation durable ?
- Qu'entend-on par système de production efficient/secteur de l'agriculture efficient/chaînes agricoles efficientes?
- Qu'entend-on par revenu décent pour les entreprises familiales ? Où se situe la référence ? Quels sont les types d'exploitations qui nécessitent un soutien ?
- Qu'entend-on par degré d'autosuffisance (relative/absolue) et nécessité d'éviter les surplus structurels par la maîtrise de l'offre ?
- Définition du dumping comme étant l'exportation de produits qui peuvent être proposés à un prix inférieur au prix de revient, suite à l'octroi de subsides directs ou indirects.
- Il convient de réduire drastiquement la dépendance extrême des importations d'aliment de bétail.
- Les plantes génétiquement modifiées ne sont pas souhaitables.

Ce texte de consensus est soumis par le Boerenbond et par le Groupe de travail agriculture du VODO.

Les membres du Groupe de travail agriculture du VODO ayant contribué au présent texte sont :

Oxfam

BBL

Wervel

Broederlijk Delen

Africa Europe Faith and Justice Network

Vredeseilanden